

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE BELBEK SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^l^o
NIVERLET, Libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — Express.
2 — 58 — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — Omnibus.
6 — 36 — soir, Omnibus.
8 — 58 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

La dernière dépêche du prince Gortschakoff nous permet de constater les progrès faits par les alliés dans l'intérieur de la Crimée.

Parallèlement à la côte méridionale de la Crimée, court une longue chaîne de montagnes d'où descendent successivement la Tchernaja, le Chouliou, affluent de la Tchernaja, le Belbek, qui se forme dans la réunion de l'Uzen et de l'Uzen-Basch, et enfin la Katcha. Tous ces cours d'eau, décrivant des demi-cercles concentriques, coulent du sud au nord-ouest.

Nous avons dit que le Belbek se forme de la réunion de l'Uzen et de l'Uzen-Basch. Un peu au-dessous du point de jonction de ces deux cours d'eau à Ianissala, le Belbek reçoit encore sur sa droite la petite rivière de Koukouloussa.

L'armée russe était établie le long de la rivière Chouliou, depuis le village de Chouliou jusqu'à Aïn-Todor; elle avait son aile gauche le long du Belbek, son extrême gauche à Kokkoz, à la source de l'Uzen, et des postes avancés à Koukouloussa, à la source de la rivière de ce nom.

Nous savons que l'avant-garde des alliés, sous les ordres du général de Salles, avait tourné le dos à Sébastopol, et descendu, par Varnoulka jusqu'à Baïdar, la grande route militaire qui longe la côte méridionale de Crimée. A Baïdar, elle changea de direction, tourna à l'est, descendit la petite rivière de Baïdar, et occupa tout le cours supérieur de la Tchernaja; s'établissant fortement à Bink-Miskomya, à Téiliou, au confluent de la rivière de Baïdar et de la Tchernaja, et enfin à Savatka, aux sources mêmes de la Tchernaja. L'extrême avant-garde fut portée à Baga, à cinq lieues environ au-delà de la rivière, au pied même du pâté de montagnes qui sépare la vallée supérieure de la Tchernaja des vallées de Chouliou et du Belbek.

La dépêche du prince Gortschakoff donne à croire que l'avant-garde française aurait franchi sans résistance ce pâté de montagnes, et que, refoulant

les Russes de Koukouloussa jusqu'à Ianissala, elle se serait rendue maîtresse de tout le cours de la rivière de Koukouloussa, et serait arrivée jusqu'au Belbek même.

Si les Français réunissaient à s'établir à Ianissala ou dans les environs, l'extrême gauche russe serait très-compromise à Kokkoz. Elle ne pourrait éviter d'être coupée qu'en se repliant sur l'Uzen-Basch ou même sur la Katcha.

Quoi qu'il en soit, il est évident que les Français sont maîtres des sources de Chouliou et ont pénétré dans la vallée supérieure du Belbek. Ils ont donc franchi la chaîne de montagnes qui était le principal obstacle à leurs mouvements et qui rendait difficile une campagne dans l'intérieur de la Crimée. En admettant qu'ils ne se soient pas encore emparés de Ianissala, ils peuvent déjà, à leur choix, descendre l'une ou l'autre des deux vallées dont ils tiennent les clés, et attaquer le centre des Russes à Aïn-Todor, ou tourner l'aile gauche de l'ennemi en opérant sur le Belbek.

La campagne de Crimée, on le voit, est poussée avec vigueur, et commence sous d'heureux auspices.
L. Bouiface. (Constitutionnel.)

Lord Panmure a reçu la dépêche suivante du général Simpson :

« Sébastopol, 29 septembre.

» Milord, depuis ma dernière dépêche, les troupes, au nombre de 9,500 hommes, ont été employées chaque jour aux travaux de la route de Balacava au camp; et comme, dans tout ce trajet, la route, après quelques heures de pluie, n'est plus qu'une masse profonde de boue, pour cette raison et à cause de la grande distance à laquelle il fallait aller chercher les pierres, le travail nécessaire offrait de très-grandes difficultés.

» Un grand nombre d'hommes sont journellement dans la ville à démolir et à transporter le bois de construction et les autres matériaux extraits des bâtiments détruits; j'espère, par ce moyen, que les troupes seront, pour la plupart, mises à couvert avant le commencement du mauvais temps.

» L'ennemi a fait feu des batteries du côté nord

sur les travailleurs qui étaient dans la ville, et bien qu'il ait fait quelque mal, les travaux n'ont pas été interrompus, et je suis heureux d'ajouter que nous n'avons eu qu'un homme tué et un blessé.

» J'éprouve le regret d'avoir à annoncer à Votre Seigneurie que, le 27 de ce mois, par suite de l'explosion d'un magasin russe, un officier et dix-neuf hommes ont été blessés. J'ai ordonné qu'une enquête eût lieu, et j'ai appris que l'accident était arrivé par l'explosion d'une fougasse couverte, comme la plupart de celles que nous avons trouvées dans la ville et dans les batteries. Cette invention est particulièrement à l'usage des Russes.

» J'ai reçu une lettre du lieutenant-colonel Ready, du 71^e régiment, commandant les troupes de Sa Majesté à Iénikalé, par laquelle il me rend compte d'une affaire peu importante, où un détachement du 10^e hussards, en compagnie des chasseurs d'Afrique, a eu un engagement, le 21 courant, avec les Cosaques.

» Le colonel d'Osmond, commandant des troupes françaises à Kertch, avait reçu avis que les Cosaques réunissaient et emmenaient tous les arabes des environs; et, comme il était décidé à s'y opposer, il avait demandé l'assistance de la cavalerie anglaise, pour coopérer avec les chasseurs d'Afrique, et le lieutenant-colonel Ready avait désigné, pour cette opération, deux détachements commandés par les capitaines Fitz-Clarence et Clarke, du 10^e hussards.

» On pensait que les Cosaques avaient rassemblé les arabes dans les deux villages de Koss-Seraïmin et Seït-Ali, tous les deux à 15 milles environ de Kertch, et à 6 milles 1/4 l'un de l'autre. Le détachement du capitaine Fitz-Clarence fut désigné pour se rendre dans le premier de ces villages, et celui du capitaine Clarke dans l'autre. Ils devaient se réunir dans chacun de ces villages aux détachements de chasseurs d'Afrique qui les y avaient précédés. En arrivant à Koss-Seraïmin, le capitaine Fitz-Clarence trouva des détachements de dragons français et envoya aussitôt au capitaine Clarke l'ordre de venir le rejoindre à la nuit; mais la lettre ne parvint malheureusement que le lendemain matin. Pour obéir à cet ordre, le capitaine Clarke, dont le

FEUILLETON

LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite.)

Miss Helen rencontra enfin l'Écossais Hamish Mac-Grégor, et éprouva pour lui une vive passion.

Les Bohémiens que nous méprisons, nous méprisent eux-mêmes; ils sont, suivant eux, les premières et les plus nobles créatures échappées du limon de la terre encore vierge; toute mésalliance est pour eux une dégradation. Ce qui augmenta la passion de miss Helen, ce fut donc la faute qu'elle croyait commettre en s'y livrant. C'était une reine qui aimait un esclave. Miss Helen joignait ainsi à sa passion l'attrait du crime, ce qui est un stimulant recherché par les âmes perverses ou si l'on veut perverses. Bientôt l'esclave se révolta et devint maître. Lovel ne voulut pas supporter patiemment les fantaisies, les caprices et les volontés bizarres de miss Helen, il la maltraita, il la battit. La jeune femme n'en aimait que davantage son tyran : ces façons d'agir, d'ailleurs, sont en usage parmi les Bohémiens. Chez eux, une femme battue est une femme aimée.

— Il faut que la vie soit courte, disait la Bohémienne à son amant; tu m'aimes, Lovel; je mourrais heureuse sous tes coups.... Frappe; tu me regretteras, tu ne retrouveras pas ma pareille.... Je veux mourir jeune, je ne veux pas que ta Mara-Zaïb, que tu appelles ton Helen,

soit jamais une vieille, décrépite, ridée et réduite à dire la bonne fortune aux jeunes filles pour gagner sa vie.

Elle pardonna tous les mauvais traitements, tous les coups; elle comprenait que la violence pouvait s'allier avec l'amour; mais, comme on le voit, l'amour elle l'exigeait sous peine de mort; elle entendait mourir si elle était délaissée, et entraîner après elle le perfide. Ce fut le capitaine qui lui ouvrit les yeux, il lui confia que Lovel viendrait lui seul à bout d'une entreprise tentée en vain par tous ses compagnons réunis, et cela au moyen d'une jeune fille écossaise, aimée autrefois et qu'il était facile de séduire de nouveau. La Bohémienne se vit perdue; son amant allait lui échapper, si elle-même se reprochait d'aimer un homme qui n'était pas de sa caste, l'Écossais pouvait, de son côté, se lasser d'une Bohémienne et retourner à une compatriote qu'il avait aimée d'abord. Quand Lovel la quitta, rue d'Essex, sans s'expliquer sur ses projets, les soupçons de miss Helen s'accrurent; quand, avec un rire insultant, il l'abandonna aux morsures du chien Tom, elle fut convaincue. Instruite par les affidés du capitaine de l'arrivée à Londres de M. Henri de Castres, et devant supposer que le Français venait s'emparer de la personne et de la dot d'une riche héritière, elle imagina d'animer le lieutenant Parker contre un rival, de provoquer un duel qui pouvait être mortel pour le lieutenant, et devait, dans tous les cas, l'éloigner de chez lui : alors les abords de sa maison

de New-Street devenaient libres, on pouvait encore employer la violence pour y pénétrer, et Lovel n'avait plus besoin de séduction auprès de sa compatriote. Ce projet ne parut mal conçu au capitaine Blackheath que parce qu'il ne réussit pas, et la Bohémienne ne pouvant éloigner Lovel d'Annah Mac-Grégor le dénonça à l'agent de police Meadows, dont elle excita l'avidité, en lui dévoilant le secret du trésor caché dans la maison de New-Street. C'était se perdre, parce que le capitaine ne pardonnerait pas cette trahison, mais c'était perdre également Lovel, et cela lui suffisait. Quand elle vit son perfide amant à la taverne de John Little, elle n'eut qu'à le regarder un moment, pour comprendre qu'elle était abandonnée sans retour, et elle se plut à exciter la colère de l'Écossais, pour mourir au moins de sa main.

Cette jeune femme, qui ne croyait ni à Dieu ni à une autre vie, était cependant imbue de superstitions grossières et qui contrariaient son matérialisme. Elle croyait que le meurtrier est toujours poursuivi par l'ombre de sa victime, qu'il est tourmenté et obsédé par elle jusqu'à la fin de ses jours. Morte de la main de Lovel, elle s'interposerait donc sans cesse entre lui et Annah, elle empêcherait leur union, troublerait leur amour et finirait par l'éteindre. Au lieu d'apaiser Lovel, elle allait donc l'irriter de nouveau, lorsqu'on voila épais couvrit ses yeux et qu'elle fut recouverte d'un espèces de linceul qui l'enveloppa tout entière. Elle reconnut le capitaine, dont les

détachement n'était que de 34 hommes, tomba dans un parti d'une cinquantaine de Cosaques, qu'il chargea aussitôt et qu'il poursuivit; mais ceux-ci ayant bientôt reçu un renfort de 300 hommes, il se vit forcé de se replier sur le village, après avoir perdu son sergent-major, son maréchal-ferrant et 13 hommes qui furent faits prisonniers. Le détachement du capitaine Fitz-Clarence et les chasseurs sous le commandement de l'officier commandant les troupes françaises ayant aperçu un corps nombreux d'ennemis, battailla à quelque distance et fit son mouvement dans la direction du village de Koss-Seraïmin où, après avoir joint le détachement du capitaine Clarke, toute la troupe commença à se mettre en marche dans la direction de Kertch.

» A un demi-mille du village, ils furent attaqués par un corps considérable de Cosaques, qu'ils repoussèrent après l'avoir chargé à plusieurs reprises.

» La perte du 10^e hussards est de 2 cavaliers, qu'on croit avoir été tués, d'un blessé; un sergent-major, un maréchal-ferrant, 13 hommes et 15 chevaux manquants.

» Les renseignements reçus depuis ont appris que les Cosaques ont été soutenus, pendant un quart d'heure de marche, par 8 escadrons de hussards et par 8 canons.

» Le colonel Ready m'apprend que rien n'égale le sang-froid et le courage qu'ont montré les troupes en présence d'un nombre aussi considérable d'ennemis, qui ont été tenus en échec par la rapidité de leurs mouvements.

» J'ai la satisfaction de vous annoncer que la santé de l'armée est excellente.

» J'ai l'honneur, etc.

» Signé: JAMES SIMPSON, commandant en chef. »

Londres, dimanche 14 octobre. — Une dépêche de lord Stratford de Redcliffe au gouvernement anglais, porte ce qui suit:

« Le 29 septembre dernier, les Russes ont été repoussés de Kars avec une perte de 2,500 tués et de 5,000 blessés. La perte des Turcs n'est que de 700 tués et blessés. » — Lejolviet.

» Marseille, dimanche 14 octobre. — Le courrier de Constantinople, parti de cette capitale le 4, apporte la nouvelle que l'armée alliée avance dans la vallée de Baidar. Le temps est redevenu beau et la canonnade entre les forts du nord de Sébastopol et ceux du sud augmente. Les alliés activaient la construction d'autres batteries et se préparaient à employer des batteries flottantes.

Le corps d'opération d'Eupatoria est maître de trois défilés voisins de la place.

» Les journaux de Constantinople disent que quatre divisions sont attendues de France. — Havas.

On écrit au Times :

« L'armée anglaise est très-occupée à construire des routes et des huttes. Tous les jours des détachements considérables se rendent à Sébastopol, et ils en rapportent du bois de constructions, des portes, des morceaux de marbre et de pierre, des briques, du fer, et enfin des matériaux pour bâtir, et, en vérité, les huttes que l'on élève sont curieuses. Les tranchées n'existeront bientôt plus. Les canons sont enlevés et c'est à peine si, au printemps

vengeances étaient toujours aussi sûres que promptes, et se résigna, puisque c'était écrit et qu'elle-même avait prévu ce qui arrivait. C'était Meadows qui l'avait trahie; mais Lovel était-il le complice de ses deux bourreaux? Elle le désirait, puisqu'alors il devenait un de ses meurtriers; mais ce n'était pas probable.

Lorsque miss Helen, dont la voix était emprisonnée et les membres garrottés, se sentit enlevée sur les épaules de John Little, elle crut qu'on la transportait dans un fiacre et du fiacre dans la Tamise: cela lui semblait le moyen le plus court pour se défaire d'elle. Quelque chose des mœurs et coutumes de l'Orient était resté dans les souvenirs de la bohémienne. N'est-ce pas à Constantinople que les sultanes infidèles sont jetées dans le Bosphore? Les pachas du Caire ne précipitent-ils pas dans les eaux du Nil leurs esclaves rebelles? John Little la déposa sur un lit, et comme il avait autre chose à faire qu'à la surveiller et qu'il ne pouvait disposer d'elle sans les ordres du capitaine, il la laissa seule et retourna à son comptoir.

Miss Helen étouffait; quoique l'air intérieur pût s'introduire sous les pans du manteau, il n'y pénérait que difficilement, et la respiration de la bohémienne devenait pénible et haletante: il fallait déchirer cette enveloppe meurtrière, comme le ver-à-soie brise son cocon; elle y employa ses dents qui mordaient la laine du manteau sans l'entamer. Enfin, à force de tentatives et d'efforts, elle

il subsistera encore quelques vestiges de ces mémorables travaux de la patience la plus admirable et la plus éprouvée. Il y a des moments où le feu des Russes contre la ville est très-vif. Les mortiers français répondent vigoureusement, ainsi que quelques canons en batterie. Les routes ne se font pas vite; mais elles seront très-solides, et le chemin de fer est si bien disposé maintenant, que ce service est assuré pour l'hiver.

» Le duc de Newcastle est parti sur le *Highflyer*, pour visiter la Circassie, et peut-être Kertch, et le littoral oriental de la mer Noire; il est accompagné par M. Simpton, artiste qui s'occupe, comme on sait, de reproduire les principales scènes de la guerre.

» Le temps est très-beau.

» Le bruit court que sir Edmund Lyons quittera bientôt son commandement: sa santé est mauvaise. »

EXTÉRIEUR.

GRÈCE. — Le général Kallergis, avant de quitter le portefeuille de la guerre, a adressé à l'armée l'ordre du jour suivant:

Soldats!

Les circonstances m'obligent à quitter un poste, où, durant seize mois environ, j'avais l'honneur de présider à vos destinées comme ministre de la guerre.

Je me suis séparé de vous avec peine, car, dans tout cet espace de temps, je n'ai pas cessé de recevoir les témoignages les plus vifs de vos sympathies envers moi, comme j'avais, en même temps, l'occasion d'apprécier plus convenablement ces vertus militaires, qui, je n'hésite point à le proclamer, rendent l'armée grecque une des meilleures armées de l'Europe.

Ma véritable mission au milieu de vous a été d'établir des liens d'union entre vous et les glorieuses armées alliées qui se trouvent ici. Vous avez secondé et facilité cette mission, et les plus heureux résultats ont été produits pour notre patrie et pour vous-mêmes.

Grâce à votre belle conduite, grâce à votre prudence, restée à l'épreuve de toute suggestion insidieuse, cette armée d'occupation, motivée par des raisons de guerre, a déposé son caractère menaçant et couvre aujourd'hui notre sol national des drapeaux bienfaitiers de la journée de Navarin et de l'expédition de la Morée.

Sous les heureux auspices de cette union, vous avez fait vers le véritable progrès, qui ne peut plus se trouver que dans la voie de l'ordre, le plus grand pas que vous eussiez accompli dans tout le passé. Il suffit de vous rappeler qu'au lieu de quatre bataillons de ligne, vous en formez actuellement neuf.

Votre bravoure militaire n'est pas restée en même temps inactive. A défaut d'ennemis sur le champ de bataille, vous avez tourné vos armes valeureuses contre ces ennemis, plus obscurs et plus dangereux, qui souillent notre territoire et deshonorent le nom grec. Du milieu de l'année dernière jusqu'à ce jour, vous avez anéanti 767 brigands, dont 53 tués et 714 pris dans l'exercice de leur honteux métier, et remis par vous entre les mains de la justice.

parvint à dégager un de ses bras et à glisser sa main dans la poche de sa robe où devait se trouver un petit poignard castillan, non pas précisément un *pugnalo* mais un *pugnaito*, un colifichet, un jouet d'enfant, à l'aide duquel néanmoins une femme espagnole est toujours maîtresse de sa vie et de celle d'autrui. La bohémienne frémissait en fouillant sa poche, elle ignorait si elle était munie ou non de cette arme qui la quittait rarement... Oh bonheur! le *pugnaito* était à sa place accoutumée, elle en toucha le manche d'ébène, s'en saisit et en un instant le manteau fut découpé en lanières et les nœuds serrés par Meadows furent tranchés. La bohémienne se lève, s'étire, remet en ordre ses vêtements fripés, et légère comme l'oiseau qui a brisé les barreaux de sa cage, elle sort de la chambre de John Little qui l'avait déposée sur son propre lit, et heureuse de pouvoir se venger du même coup et de Lovel et du capitaine, elle descend du premier étage, traverse effrontément la taverne et prend sa course vers la rue d'Oxford.

— Puisque la police ne veut pas arrêter Lovel; se dit-elle en replaçant son petit poignard dans sa poche, je vais le mettre aux mains avec M. Parker.

— Ah! ah! voilà la jolie femme qui a passé tout à l'heure, dit le vieux gentleman joueur de creebegge, il paraît qu'elle s'est brouillée avec son matelot... elle a bien fait... ces matelots sont de véritables requins.

Soldats! continuez à marcher dans la même voie. Conduisez vous toujours en frères envers les braves armées alliées, qui vous ont tendu une main généreuse et amicale, et auxquelles tant de souvenirs, et tant d'espérances vous rattachent. Il n'y a que l'ennemi de tout progrès hellénique qui pourra nier la sympathie innée existant entre les armées de la civilisation et celle de la Grèce. Vous n'ignorez pas que cette sympathie est la plus ferme garantie et du bonheur présent de notre patrie et d'un meilleur avenir pour elle.

M'étant dévoué moi-même à cette idée, féconde en si grands biens, je fais des vœux pour qu'en des jours meilleurs nous nous retrouvions, guidés par elle, dans les mêmes rangs.

Athènes, le 21 septembre/3 octobre 1855.

Le Ministre de la guerre, KALLERGIS.

(Constitutionnel.)

FAITS DIVERS.

Un journal de Rochefort publie l'article suivant: « La nouvelle si imprévue de la mort de M. Laurencin, capitaine de vaisseau, a jeté le deuil dans notre cité. Une lettre que nous avons sous les yeux raconte les détails de ce douloureux événement.

« Le vaisseau *V. Austerlitz* était parti de Daille 3, avec le transport mixte *la Saône*, donnant la marque à une bombarde dématée.

» Dans la journée du 4, une violente tempête avait rendu la mer fort grosse et les navires fatiguaient beaucoup. Le commandant Laurencin, inquiet pour la bombarde surtout, s'assurait à chaque instant de sa position; le soir, à neuf heures, par une obscurité profonde, étant monté sur la passerelle, son poste habituel d'observation, il n'aperçut pas le feu de ce bâtiment et en conçut aussitôt de vives alarmes; l'officier de service à qui il communiqua ses craintes, lui dit que le feu était peut-être éteint ou qu'il était masqué par *la Saône*. Voulant vérifier le fait, il se pencha en dehors, comme il en avait l'habitude, et mettant la main droite sur la filière de tente, il passa la jambe droite par dessus la batayolle. Les hamacs n'étaient plus au bastingage; son pied ne trouva pas le point d'appui sur lequel il comptait, et un coup de violent roulis l'aidant à perdre l'équilibre, il tomba à la mer. Un quartier-maître placé auprès de lui, le vit tomber: à ses cris, la bouée de sauvetage fut jetée à la mer; deux embarcations, malgré le mauvais temps, furent armées et en un clin-d'œil; mais hélas! les perquisitions continuées pendant deux heures avec un admirable dévouement restèrent infructueuses.

» Ainsi a péri dans l'exercice de ses fonctions, et l'on pourrait ajouter par un excès de dévouement à ses devoirs, un de nos capitaines de vaisseau les plus distingués, un enfant de Rochefort, qui emporte avec les regrets de sa famille, ceux de la ville entière et de toute la marine. » — Havas.

— Un de nos correspondants dit savoir de source certaine que les bâtiments coulés à l'entrée du port de Sébastopol pour en obstruer la passe, n'ont pas été placés là sans espoir de retour. Les Russes appelaient cela mettre des bâtiments en magasin pour les conserver; et ils les avaient arrangés pour les retirer très-facilement, après la retraite des alliés. L'opération qu'on leur a fait subir est fort simple et

John Little étendait avec soin du fromage sur une tranche de pain grillé, il confectionnait un *welch rabbit* qui eût fait envie au plus riche propriétaire de la province de Galles, au moment même où il vit passer miss Helen, qui le toisa d'un air dédaigneux.

— O ciel! s'écria-t-il involontairement, et en laissant tomber sa tartine, la bohémienne! Que dira le capitaine?

Après cette exclamation, John Little se remit à confectionner son lapin gallois.

Cependant M. Parker était délivré de toute inquiétude; s'il avait pu choisir un parent à Marie de Castres, il n'aurait pas manqué de jeter les yeux sur ce Français, homme de courage et d'honneur, mais léger et d'une morale assez relâchée; M. Henri de Castres était marié, cela répondait à tout pour le lieutenant. Il oublia le siège de sa maison, et la visite singulière de la veuve espagnole; la seule chose qui le préoccupait, c'était M^{lle} Marie de Castres, qu'aucun obstacle n'éloignait plus de lui.

— Voilà l'homme de France que je redoutais le plus, dit-il à la jeune fille en lui présentant son cousin; il n'a eu qu'à dire un mot pour faire tomber toutes mes craintes. Je lui suis aussi dévoué que je dois l'être à votre plus proche parent.

— M. Parker a raison, reprit le gentilhomme français, et en vous voyant, ma cousine, je conçois ses craintes; non que j'aie l'amour-propre de prétendre l'emporter sur lui, mais si j'avais été libre, je n'aurais pas renoncé

fort rationnelle. Ces navires ont été clos et calfatés hermétiquement, puis remplis d'eau et coulés debout; on a même eu soin d'en relier les mâts par des câbles et des buttoirs pour les empêcher de se coucher sur le flanc.

Il suffit d'en rechercher la tubulure, d'y appliquer une pompe et de les vider, ils reviendront sur l'eau en très-peu d'heures, puisque de l'eau nouvelle ne pourra y rentrer. C'est donc une maladresse de les faire sauter, comme on dit qu'on a commencé à le faire. Des plongeurs à casque peuvent rechercher la tubulure qui se trouve probablement sur le pont. Cela prouve que Totleben a profité des leçons de physique qu'il a reçues en France.

(Gazette des Postes.)

— Le gouvernement vient de publier le *Herd-Book français*, c'est-à-dire, une sorte de registre de l'état-civil, où sont inscrits périodiquement tous les animaux reproducteurs de pure race, taureaux, vaches, bœufs, brebis, vézats, truies, etc. L'extrait officiel de ce livre sera, pour les animaux, un titre de noblesse qui garantira la parole des éleveurs. Le *Journal d'Agriculture pratique*, en rendant compte de cette publication, donne le nom et l'adresse des éleveurs qui figurent dans le premier volume du *Herd-Book français*.

— M. Maurice Sand publie, dans le *Journal d'Agriculture pratique*, un travail sur l'échenillage des chênes-lièges qui contient de curieux détails sur les mœurs et les habitudes du *Liparis dispar*. Les chenilles du *dispar*, dit en terminant le jeune entomologiste, croissent et se multiplient de jour en jour. Il n'y a que le corps législatif qui puisse arrêter le mal, soit en révisant et en faisant exécuter l'art. 471 n° 8 du Code pénal, contre ceux qui n'auraient pas échenillé ou plutôt *raclé et brûlé* les paquets d'œufs avant le mois de mai de chaque année.

CHRONIQUE LOCALE.

Un affreux accident est arrivé samedi dans l'une des carrières de Muret: le sieur T... a été écrasé par un bloc de tuffeau qui s'est détaché tout-à-coup. — Le malheureux perrayer était tombé à la renverse sur le pic (instrument en fer avec lequel il casse les blocs de pierre), et avait été percé d'ouïtre en ouïtre. Cet homme n'a survécu que 2 heures à ce terrible coup. P. GODET.

Au milieu des innombrables merveilles industrielles, devant lesquelles s'arrêtent ébahis les touristes sans nombre qui visitent l'Exposition universelle, les travaux en émail de M. Lambourg, notre compatriote, ne sont certainement pas les moindres; nous pouvons dire même qu'il en est peu qui attirent autant l'attention des visiteurs.

LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice ont daigné, elles aussi, examiner dans les plus petits détails, et avec une bienveillance toute particulière, les objets exposés par M. Lambourg. Elles se sont surtout arrêtées devant un lion de grandeur naturelle, si frappant, si effrayant de vérité, qu'elles ne tarissaient pas d'éloges. Qu'eût pensé et dit l'Empereur, s'il avait su que notre compatriote, parent de M. C. Lambourg, commandant des pages de son oncle, doit l'idée de ce travail à l'empereur Napoléon I^{er}. C'était alors en 1811; il présentait, par l'entremise

de son parent, les premiers travaux importants qu'il avait exécutés jusqu'alors.

Leurs Majestés reviendront certainement, comme elles l'ont promis, visiter les émaux de M. Lambourg, et si, parmi les nombreux achats qu'elles ont faits, elles veulent bien comprendre quelques-unes des œuvres de notre artiste, ce sera pour lui un grand encouragement de poursuivre ses nobles travaux et de répandre le bien autour de lui, comme il a toujours fait, en faisant travailler, dans les limites de sa fortune. P. GODET.

On nous communique à l'instant une lettre qui n'a pas été faite pour la publicité, mais comme elle contient l'éloge d'un homme de bien, d'un négociant qui a rendu d'importants services à son pays, nous croyons que nos lecteurs la liront avec plaisir: nous la reproduisons avec son caractère d'intimité.

« Cholet, le 13 octobre 1855.

« Mon cher ami,

« Hier, une grande partie de notre population était sur pied, et témoignait, par sa présence, de ses regrets et de son respect pour l'homme de bien que la mort venait de frapper, M. Bénard-Vallée, le doyen des négociants de cette ville.

« Si aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe, mon cher ami, c'est qu'il n'y avait rien à apprendre de ses vertus privées, dont tout le monde appréciait les qualités, et dont les malheureux ressentait chaque jour les effets.

« Qu'aurait-on pu dire, qui ne fût en effet bien connu de tous, sur l'exquise loyauté de son caractère, sur la bonté de son cœur, et sur les nombreux bienfaits qu'il semait journellement autour de lui?

« Mais à vous, mon ami, qui ne le connaissiez point, après vous avoir tracé ces lignes, je crois devoir vous dire, qu'à l'âge de 18 ans, M. Bénard arriva parmi nous, à une époque dont nous aurions pu célébrer, dans quelques jours, le cinquante-sixième anniversaire, si la mort ne fût venue le frapper d'une manière trop prompte et même inattendue, le 10 de ce mois; car, à midi, il partageait encore nos jeux et nos plaisirs.... et, après quelques sorties, jusqu'à 3 heures, à 7 heures il n'existait plus.

« Il apportait alors dans le pays, qui se ressentait encore des mauvais jours de la Révolution, son activité, son intelligence, ainsi que le crédit et les capitaux de son honorable beau-frère, M. Vallée jeune, dont il devint plus tard le gendre.

« Le commerce de Cholet n'oublira point les avantages que le représentant de la maison Vallée vint offrir à notre fabrique, qui alors renaissait à peine de ses cendres.

« En vous disant que partout où M. Bénard a eu des rapports, il a su se faire des amis, c'est vous dire aussi que votre ville lui avait fourni son contingent.

« Heureux donc, mon ami, ceux qui, comme M. Bénard, quittent cette vie, précédés par un long cortège de bonnes œuvres, et accompagnés par les regrets de tous.

« Comme je vous avais parlé de lui dans une de mes précédentes lettres, la journée d'hier m'a fait sentir le besoin de mettre aujourd'hui sous vos yeux, mon cher ami, quelques mots sur l'homme, sur le franc et loyal ami que vous auriez eu plaisir

à connaître, et qui, malgré ses soixante-quatorze ans, pouvait encore être si utile par son expérience et par le bien qu'il faisait avec tant de plaisir.

« Agréez, etc., etc.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Constantinople, 13 octobre 1855. (Télégraphe.) — Les Russes ont tenté, le 29 septembre, une attaque générale contre Kars. — Le combat a duré sept heures avec un extrême acharnement. L'ennemi, à la fin, a été repoussé, et sa retraite est devenue une déroute complète. Le 30, on avait déjà enterré 4,000 morts, et le champ de bataille était jonché de cadavres. La perte des Turcs n'est que de 1,000 hommes environ. (Moniteur.)

« Vienne, samedi soir 13 octobre. — « Une dépêche reçue à Vienne annonce que le général d'Altonville occupe des positions commandant la route de Pérékop.

« D'autres dépêches annoncent que le maréchal Pelissier devait commencer son mouvement le 10 courant. »

Saint-Petersbourg, lundi 15 octobre. — « Le général Gortschakoff mande de Crimée à la date du 13 :

« Ce matin, l'ennemi a abandonné la vallée du Haut-Belbek. Il s'est retiré sur les hauteurs, entre cette vallée et celle de Baïdar. Notre mouvement sur Hawri et Abat paraît avoir motivé cette retraite. »

« Londres, lundi 15 octobre. — Lord Panmure adresse, ce matin, aux journaux, la communication suivante :

« Sir Colin Campbell a été envoyé à Eupatoria, avec des forces considérables en infanterie et en artillerie. » — Havas.

PREFECTURE DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

Maison centrale de Fontevault.

ADJUDICATION.

Le Préfet de Maine-et-Loire, Officier de la Légion d'Honneur, donne avis que le 27 octobre courant, heure de midi, il sera procédé, par M. le Sous-Préfet de Saumur, son délégué, dans une des salles de la Sous-Préfecture de Saumur, à l'adjudication de la fourniture de 8,000 kilogrammes d'huile de colza épurée, pour l'éclairage de la maison centrale de Fontevault.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges et du règlement du 31 juillet 1852, à la Préfecture (3^{me} division, bureau des prisons), au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, et à l'Economat de la Maison centrale de Fontevault.

TAXE DU PAIN du 16 Octobre 1855.

Même prix que la quinzaine précédente.

BOURSE DU 15 OCTOBRE.

3 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 64 43
4 1/2 p. 0/0 hausse 23 cent. — Fermé à 90 50.

BOURSE DU 15 OCTOBRE.

3 p. 0/0 hausse 80 cent. — Fermé à 63 25.
4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 91.

facilement à faire valoir auprès de vous et les vœux de votre mère et les espérances de mon père qui, aujourd'hui encore, pense que je lui ramènerai une fille.

La position d'une jeune personne forcée de déclarer à un homme qu'elle ne veut pas de lui est pénible, celle d'un jeune homme obligé d'avouer qu'il ne peut pas accepter une fiancée choisie par sa famille est plus embarrassante encore; ici la difficulté était franchie d'avance; le mariage de M. Henri de Castres enlevait à l'entrevue des deux jeunes gens toute contrainte. Marie de Castres fut gracieuse et bonne pour son cousin; elle loua sa conduite, lui fit entendre avec délicatesse qu'un gentilhomme s'honore toujours en réparant sa faute.

— Vous croyez vous être mésallié, mon cousin, lui dit-elle, détrompez-vous; la noblesse ainsi que vous l'entendez n'existe plus en France, et si, comme je le pense, vous prenez du service dans l'armée du Premier Consul, votre mariage ne pourra que faciliter votre fortune militaire.

M^{lle} de Castres ajouta encore qu'elle aurait l'honneur d'écrire à son oncle le marquis de Castres, et qu'en lui annonçant son prochain mariage avec M. Parker, elle lui exprimerait le regret qu'elle éprouvait de ne pouvoir lui appartenir de plus près et faciliterait ainsi une explication indispensable entre le père et le fils. Le Français remercia sa cousine, et celle-ci le regarda avec un air gracieux que les femmes ne manquent jamais d'employer

quand elles veulent obtenir quelque chose.

— Mon cousin, dit-elle, j'ai une grâce à vous demander.

— Parlez, ma cousine, je suis à vos ordres.

— Vous logez à l'hôtel Gordon?

— C'est là que je suis descendu.

— Et le propriétaire de l'hôtel a d'excellent champagne, Marie, dit M. Parker.

— Eh bien, mon cousin, quittez cet hôtel, et durant votre séjour à Londres, que vous ne sauriez trop prolonger à mon gré et à celui de M. Parker, allez loger à New-Street, dans une maison que j'ai habitée longtemps et qui vous rappellera ma pauvre mère, dont vous n'avez pas perdu le souvenir. M. Parker sera heureux de vous recevoir chez lui.

Une rougeur subite couvrit le front et les joues du lieutenant.

— Marie, dit-il, Marie... — Et s'adressant à M. Henri de Castres avec un peu d'hésitation: — Que pensez-vous de votre cousine? Elle veut me donner un garde du corps français!

— Monsieur, si je répondais de vous à ma cousine, je vous ramènerais auprès d'elle sain et sauf ou je mourrais à vos côtés!... Voyons de quoi s'agit-il? Vous avez un duel? daignez vous adresser à moi.

— Monsieur Parker n'a pas de duel, grâce au ciel, répondit Marie; mais, depuis quelque temps, il soutient

un siège chaque nuit. Lisez ce journal, mon cousin.

Et comme Henri de Castres n'était pas très-familier avec la langue anglaise, Marie traduisit la lettre insérée par M. Parker dans le journal *the Age*.

— Le motif de ces agressions, dont la violence étonne, poursuivait Marie, nous est inconnu, il faut qu'il soit bien puissant pour porter les malfaiteurs à des actes aussi audacieux.

(La suite au prochain numéro.)

Marché de Saumur du 13 Octobre.

Froment (hec. de 77 k.)	32 41	Graine de luzerne.	60 —
2 ^e qualité, de 74 k.	31 15	— de colza . . .	—
Seigle	20 80	— de lin . . .	—
Orge	14 80	Amandes en coques	—
Avoine (entrée) . . .	9 50	(l'hectolitre) . . .	—
Fèves	17 20	— cassées (50 k.)	80 —
Pois blancs	26 —	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges	24 80	compris le fût,	—
— verts	24 80	1 ^{er} choix 1854.	120 —
Cire jaune (50 kil) .	160 —	2 ^e —	100 —
Huile de noix ordin.	80 —	3 ^e —	90 —
— de chenevis . . .	70 —	— de Chinon . . .	110 —
— de lin	70 —	— de Bourgueil .	140 —
Paille hors barrière.	54 —	Vin blanc des Cot.,	—
Foin 1853. id	65 —	1 ^{re} qualité 1854	100 —
Luzerne	—	2 ^e —	80 —
Graine de trèfle . . .	60 —	3 ^e —	70 —

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LABICHE, avoué à Saumur, rue de la Petite-Douve, n^o 11.

PURGE LEGALE.

Suivant exploits de Chouteau, huissier à Cholet, et de Simon, huissier à Saumur, en dates des 6 et 12 octobre 1855, enregistrés, et à la requête de M. René Chicoteau, juge-de-peace du canton de Vihiers, et de dame Louise-Lucie Goulard, son épouse, de lui autorisée, demeurant ensemble à Vihiers, pour lesquels domicile est élu en l'étude de M^e Labiche, avoué à Saumur;

Notification a été faite:

1^o A M. le Procureur impérial près le Tribunal civil de première instance de Saumur;

2^o A M. Paul-Henri Guillou, percepteur des contributions, demeurant à Cholet, au nom et comme subrogé-tuteur du mineur Arthur Ferchault, issu du mariage de dame Camille-Désirée Schmitt, et de M. René-Henri Ferchault, facteur à la Halle-au-Beurre, à Paris;

De l'expédition d'un acte fait au greffe du Tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt-neuf septembre dernier, enregistré, constatant le dépôt fait ledit jour audit greffe, par M^e Labiche, avoué des époux Chicoteau, sus-nommés, de l'expédition d'un procès-verbal dressé par M^e Motais, notaire à Tigné, le vingt-huit mai dernier, et duquel il résulte que les époux Chicoteau se sont rendus adjudicataires d'une maison, située ville de Vihiers, quartier Saint-Jean, comprenant: 1^o un premier corps de bâtiment élevé sur caves, au rez-de-chaussée, composé d'une cuisine, d'une salle à manger, corridor, grande salle et cabinet; un premier étage composé de quatre chambres et un cabinet séparés par deux corridors; greniers au-dessus; un grand jardin derrière, entouré de murs, dans lequel se trouvent une citerne, deux petites chambres froides et une petite cour à volailles; 2^o un autre corps de bâtiments, composé de hangar, chambre et cabinet au rez-de-chaussée, une chambre au premier étage, petite chambre en bas-côté, porte d'entrée à la suite, une buanderie surmontée d'un grenier carrelé, cour et parterre au milieu de ces deux corps de bâtiments; 3^o un autre corps de bâtiment dans le bas, composé de portail, écurie, grange, surmontés de grenier, petite cour à côté, joignant au levant la rue et la place Saint-Jean, au midi servitudes de l'hôtel du Chêne-Vert et M. Simon, au nord place Saint-Jean, et compris au cadastre, sous les n^{os} 63 et 64, section A, contenant 27 ares 30 centiares.

Il est expliqué au cahier des charges, sous lesquelles l'adjudication a eu lieu, que le mur séparant le jardin de la maison sus-désignée, d'avec celui acquis de Millorit, et adjugé au sieur François Marolleau, propriétaire à Vihiers, appartiendra en entier à ce dernier, sans droit d'échelle, que, quant aux autres murs séparatifs, on se conformera à ce qui est indiqué aux articles 5, 7 et 9 dudit cahier des charges, ainsi que pour les servitudes.

Cette adjudication a été faite au profit des époux Chicoteau, moyennant, outre les charges, le prix principal de huit mille cinq cents francs, payable, moitié le premier novembre 1855, et l'autre moitié le premier novembre 1856, avec intérêts à 5 pour cent à partir du premier novembre 1855, jour de leur entrée en jouissance.

La maison ci-dessus désignée dépendait de la succession de M. René-Henri Ferchault, sus-nommé; elle a été vendue à la requête de dame Camille-Désirée Schmitt, sa veuve, comme

ayant été commune en biens avec son défunt mari, en présence de M. Paul-Henri Guillou, percepteur des contributions, demeurant à Cholet, au nom et comme subrogé-tuteur du mineur Ferchault-Schmitt, sus-nommé, en exécution d'un jugement rendu par la 2^e chambre du Tribunal civil de la Seine, le dix mars 1855, enregistré;

Avec déclaration, aux sus-nommés, que cette notification leur était faite conformément à l'article 2,194 du Code-Napoléon, pour qu'ils eussent à requérir, dans le délai de deux mois à partir du jour de ladite notification, savoir: M. le Procureur impérial au profit de qui de droit, et M. Guillou, au profit du mineur Ferchault-Schmitt, telles inscriptions d'hypothèques légales qu'ils jugeraient grever les immeubles sus-désignés, et qu'à défaut de le faire dans ledit délai et icelui expiré, lesdits immeubles passeraient des-mains de M. et M^{me} Chicoteau, francs et libres de toutes dettes et charges pour raison d'hypothèques légales non-inscrites;

Avec déclaration, en outre, à M. le Procureur impérial, que les anciens propriétaires desdits immeubles étaient, outre les vendeurs: 1^o M. René-Henri Ferchault, sus-nommé; 2^o René-Marie-Nicolas Ferchault, père du sus-nommé; 3^o Pierre Gautreau et ses enfants;

Avec déclaration enfin à M. le Procureur impérial, que tous ceux du chef desquels il pourrait être requis des inscriptions d'hypothèques légales, n'étant pas connus de M. et M^{me} Chicoteau, ceux-ci feraient publier ladite notification dans les formes voulues par la loi.

Fait et rédigé par l'avoué-licencié soussigné, à Saumur, le 12 octobre 1855.

(541) Signé, LABICHE, avoué.

A LOUER DE SUITE, UNE MAISON,
Située à Saumur, rue d'Orléans, n^o 87, joignant M. Lancement,

Composée d'un salon, salle à manger, cuisine, cour, écurie, lieux d'aisances, trois chambres au premier étage, greniers; place pour une voiture.

S'adresser à M. GASNAULT-BODEAU, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Saumur, rue de Bordeaux, ou à M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n^o 79. (529)

Une maison de Rouennerie et Draperie en gros demande un APPRENTI. S'adresser au Bureau du journal.

M. ANGIBAULT, M^a de nouveautés, demande un JEUNE HOMME qui désire apprendre le commerce. (543)

A LOUER OU A VENDRE UNE MAISON

Rue Cendrière, Occupée par M^{me} veuve Peltier. S'adresser à M. FAUGÈRE. (718)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n^o 79.

A VENDRE A L'AMIABLE, A RENTE VIAGÈRE,

1^o Une MAISON, située à Saumur, rue de Bordeaux, n^o 34, occupée par le sieur et dame Moinet, consistant en: un rez-de-chaussée, premier et deuxième étages, buanderie, cour, écurie, cave, jardin, pompe, lieux d'aisances, joignant d'un côté M. Helaudais.

2^o Une REMISE, servant actuellement de boutique, occupée par le sieur Dubois, charron, située à Saumur, rues des Boires et de Nantilly, avec JARDIN derrière, affilé d'arbres fruitiers, contenant 5 ares 50 centiares.

S'adresser, pour traiter, à M^e DION, notaire. (527)

A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ,

Appelée PONT-GIRAULT,

Située en la commune de Jumelles, sur la route de Moulhienne à Longué;

Elle consiste en: une JOLIE HABITATION de maître et trois FERMES, contenant ensemble 80 hectares de terre labourable, prés et sapinières. Il y a sur les fermes une grande quantité d'arbres, essence de chêne, dont plus de 500 à haute futaie.

S'adresser, pour voir les lieux, aux fermiers, et, pour traiter, soit à M. HULIN, propriétaire, qu'on trouvera à Saumur, tous les samedis à l'hôtel Saint-Jean, soit à M^e GUÉRIN, notaire à Longué. (511)

A CÉDER UN MAGASIN DE ROUENNERIE
Rue d'Orléans, à Saumur. S'adresser à M. DESBORDES. (488)

Etude de M^e PACHAUT, notaire à Angers.

A LOUER

Présentement

L'USINE-MINOTERIE D'ORVEAU

Située commune de Nyoiseau, arrondissement de Segré (Maine-et-Loire).

Cette usine consiste en:

1^o Un bâtiment de nouvelle construction à trois étages, contenant un moulin à eau faisant de blé farine, établi sur la rivière de l'Oudon.

Ce moulin se compose de douze paires de meules, montées à l'anglaise, garnies de leurs tournants et virants, bluterie, vastes greniers et magasins.

2^o Et une jolie maison d'habitation pour le meunier avec jardin et bâtiments de service.

S'adresser, sur les lieux, pour visiter cette usine, et, pour traiter de sa location, à M. CHOLET fils, à Segré, et à M^e PACHAUT, notaire à Angers.

A LOUER

Présentement

1^o UNE MAISON, située à l'angle de la rue de Fenet et de la montée du Petit-Genève, ayant rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^e étages, grenier au-dessus;

2^o UNE MAISON, située rue d'Orléans, ayant un vaste magasin au rez-de-chaussée, garni de montres et d'un comptoir, salon derrière, avec cuisine, cour, et un autre salon; deux étages et grenier au dessus, avec mansardes.

Cette maison pourrait convenir à un commerce en gros.

S'adresser à M. LETHEULLE, menuisier, rue Brault. (426)

A LOUER

Petite MAISON BOURGEOISE, composée de 5 pièces, cabinets, cave, grenier, avec écurie, cour et jardin de 22 ares, planté d'arbres en rapport et entouré de murs.

Cette habitation est située près la levée, au bourg des Rosiers, dont elle est tant soit peu détachée.

S'adresser, à M. CHAILLOU, propriétaire, aux Rosiers (Maine-et-Loire), ou à M^e BEDON, notaire aux Rosiers. (522)

VIN ANTI-GOUTTEUX et anti-rhumatismaux

(de colchique du Codex), de A. d'ANDURAN, médecin-pharmacien à La Rochelle, avec lequel l'auteur s'est guéri d'un rhumatisme goutteux. Ce remède, admis à l'Exposition universelle de 1855, arrête de suite l'accès et guérit radicalement les affections goutteuses nouvelles; dans les anciennes il en éloigne de plus en plus les accès et les rend très-bénins. Prix du flacon et du mémoire: 10 fr. — Dépôt chez M. PERDRIEU, ph. à Saumur. (525)

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 5 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. PRIX DU POT: 3 FR. (292)

PILULES DE VALLET.

Approuvées par l'Académie impériale de médecine.

Les médecins les ont adoptées depuis plus de quinze ans, pour guérir les pâles couleurs, les pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques.

AVIS. — Les tribunaux ont condamné l'usurpation qui avait été faite par quelques personnes, de mon nom de Vallet pour vendre les pilules ferrugineuses dont je suis l'inventeur, et que je prépare moi-même par des procédés qui me sont propres.

En donnant cet avis, mon but est de garantir le public contre les contrefaçons et les imitations qui pourraient encore exister en France et à l'étranger.

Tout consommateur devra donc s'assurer que les flacons sont scellés de mon cachet, et que l'étiquette porte ma signature: VALLET.

Une instruction est jointe à chaque flacon. — Dépôts à Paris, rue Caumartin, 43; à Angers, chez M. MENIÈRE, ph.; Beaufort, Moussu, ph.; Châlons-sur-Loire, Guy, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, Hossard, ph.; Cholet, BONTemps, ph.; Saumur, Brière, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. (26)

EN VENTE, à la Librairie GODFROY, imprimeur, Grand' rue, 4, à Saumur.

DEVOIR ET BONHEUR

Entretiens avec mes jeunes amies

Par M^{lle} D. LESAULNIER, institutrice.

Un gros volume in-12, couverture imprimée, papier fort, glacé
Prix: 1 franc 75.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.